

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 25/05/2020

Reçu en préfecture le 25/05/2020

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903311-20200523-08_2020-DE

Département du NORD
Arrondissement d'AVESNES
Ville de LANDRECIES

L'an deux mille vingt, le samedi 23 mai, à 14 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur François ERLEM, suite à la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance

Date de convocation :

Le 18 mai 2020

NOMBRE :

- de conseillers : 23

- de présents : 23

- de votants : 23

N° d'inscription de l'acte soumis
à l'obligation de transmission
au Représentant de l'Etat :

08_2020

Etaient présents (23) :

François ERLEM (Maire), Françoise DUPUIITS, Francis DUPIRE, Virginie SOIGNEUX, François BLAT, Fanny RICHARD, Xavier LACAILLE, Valérie MAHIEU, Charles BENJABEN, Gwenaëlle BEAUDON, Simon BRASSART, Sandrine MERCIER, Stéphane SANSONE, Audrey MONIER, Jean-Paul LANNOY, Sabine TROUILLET, Romain POLLART, Marie-Noëlle LALLIER, Michael DELATTRE, Jean-Philippe MICHEL, Marie-Claire DELAIRE, Jean-Marc DUMEIGE, Annick CORNELIS

Ont donné pouvoir (0) :

Absents (0) :

Conformément à l'article L 2122-2 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Ce pourcentage donne un effectif maximum de 6 adjoints.

Sur ces bases, **le Conseil Municipal décide à la majorité, 4 abstentions**

- De fixer le l'effectif maximum à 6 adjoints.

Secrétaire de Séance :

Mme Virginie SOIGNEUX

OBJET :

- Fixation du nombre d'adjoints

Ainsi fait et délibéré en séance
les jours, mois et an susdits
Le Maire

François ERLEM

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de réception en Sous-préfecture.

Envoyé en préfecture le 25/05/2020

Reçu en préfecture le 25/05/2020

Affiché le



ID : 059-215903311-20200523-08_2020-DE